



Compte-rendu réunion ordinaire CHSCT

5 décembre 2017

ORDRE DU JOUR :

1) Approbation des PV des séances du 9 janvier et 10 février 2017

2) Adapter notre offre de service aux Cadres : consultation

3) Points sur les incidents, incivilités, agressions et fiches RPS

4) Points sur les accidents de travail, trajets, absentéisme et maladies

5) Points divers :

L'ordre du jour retenu par la Direction a rejeté nos demandes: point sur la trajectoire GDD, OATT....

Les membres Cgt du CHSCT avaient demandé un CHSCT extraordinaire sur la situation d'Herouville.

La Direction a refusé, elle nous assure que le sujet sera traité au cours du CHSCTet c'est ce qui s'est passé au-delà de ce qu'avait prévu la Direction.

Nous en sommes en ce CHSCT ordinaire du 5 décembre à approuver des PV de janvier et février.

Vos élus Cgt s'insurgent contre ce délai qui n'est absolument pas acceptable vis à vis de nos collègues.

Il s'agit clairement d'un dysfonctionnement inacceptable de notre CHSCT. Pour nous, c'est la Direction qui porte cette responsabilité. Elle nous répond que c'est la faute de la Secrétaire du CHSCT, ce qui prouve que la Direction méconnaît son rôle de garant du bon fonctionnement de l'Instance.

1) Approbation des PV des séances du 11 janvier et 9 février 2017

2) Adapter notre offre de service aux Cadres

L'offre de service aux Cadres:

Pour rappel, les membres du CHSCT avaient posé un grand nombre de questions restées sans réponse lors de notre séance précédente.

Des documents sont rajoutés par la Direction. Ils n'apportent rien aux membres du CHSCT sur les conditions de travail des référents «cadres» ou aux charges de travail sur les sites retenus...Comment seront choisis les référents? Quelles seront les relations avec les partenaires? Quelles charges supplémentaires seront induites pour les sites référents et les collègues GDD? La Direction prend-elle la mesure de la spécificité de ce public qui exige des réponses précises et pointues?

Les élus Cgt, ainsi que FO et le SNU, du fait du manque d'éléments précis dans le dossier présenté, refusent de prendre part au vote.

Le Snap vote contre, la Cfdt s'abstient.

3) Points sur les incidents, incivilités, agressions et fiches RPS

Les fiches de signalement augmentent, en une année elles passent de 130 à 196.

La question est toujours la même, y-a-t-il plus d'agressions et d'incivilités? Ou les collègues sont-ils plus enclins à faire des fiches?

Il y a des groupes de réflexion au niveau national pour œuvrer à la prévention des risques...

La direction générale veut sensibiliser les sites afin que les problématiques soient "démuniées" sur les sites. Actuellement les collègues ont trop tendance à utiliser ces fiches comme moyen de pression sur les demandeurs d'emploi, or ce n'est en aucun cas l'objectif.

Nb: Quand on sait que la Directrice Régionale n'a pas de volonté de se mettre en lien avec le service on est en droit de s'interroger sur le réel intérêt de la Région sur le sujet !!!!.

La Direction reconnaît toutefois qu'il faut accompagner l'utilisation de la fiche. Comme les agents peuvent la remplir seuls, il faut que des débriefings soient organisés avec l'Eld, maintenir un temps d'échange autour de la fiche.

Les fiches Rps: situation d'Herouville

Présence Conseil va intervenir suite à la rencontre avec le DT, faisant elle-même suite à la fiche rps collective.

Une psychologue clinicienne va rencontrer les agents qui le souhaitent.

Les élèves Cgt insistent pour que la direction confirme que les membres de l'eld peuvent également bénéficier de ces entretiens

Une psychologue du travail interviendra afin que s'établisse un "climat serein, respectueux et bienveillant"

Les élèves Cgt reprochent à la direction d'avoir mis en place une action sans associer le CHSCT.

Le comble c'est que la direction demande au CHSCT de se montrer solidaire avec le choix de "Sa solution".....Aussi à l'unanimité, les élus du CHSCT votent une enquête sur le site d'Herouville. En effet, la direction avait eu l'idée d'une boîte à idées....des rumeurs circulent autour du contenu de cette boîte. La direction refusant de coopérer avec les membres du CHSCT et lui en dire plus sur le contenu c'est à travers une enquête que nous saurons réellement ce que ressentent les collègues d'Herouville.

La direction conteste le bien-fondé de l'enquête prétextant qu'il n'y avait pas eu d'accident....selon le CHSCT, il y a bien un événement grave....de plus, le retour qui a été fait au collectif suite à l'installation de la boîte à idées, s'est fait à l'aide d'un PowerPoint ...l'enquête nous permettra également d'en prendre connaissance.

La conclusion de cette délicate situation vient bien du fait que la direction ne prend pas au sérieux la mission des membres du CHSCT alors qu'en nous associant, nous pourrions contribuer à l'analyse des causes et la recherche de solutions.

La direction s'inquiète du fait que l'enquête ait lieu en parallèle de l'intervention de Présence Conseil....pour nous au contraire, il est important que le collectif d'Herouville soit persuadé que les membres du chsct prennent au sérieux leur situation

Sur le site de Fiers: Les membres du CHSCT s'inquiètent du report sans fin d'une organisation stable sur ce site...On se demande carrément si la Direction ne serait pas en train d'expérimenter "le site qui peut fonctionner avec moins de 10 salariés"....en effet il y a une huitaine d'absents non remplacés!!!!

Concernant les fiches rps, une communication intentionnelle doit être faite pour rappeler certaines règles d'utilisation de cette fiche et ses incidences (ex: rappel concernant les contacts entre hiérarchie et agents durant un arrêt maladie....)

Les élèves CGT une nouvelle fois demandent un traitement identique pour les membres CHSCT Haute et Basse Normandie. Les élus Bas normands sont en droit de recevoir comme les collègues de Haute Normandie les fiches Rps en temps réel..jusqu'à alors, la direction se réservait le droit de traiter le problème (souvent un entretien avec le Service santé au travail et c'est tout avant d'informer le CHSCT. Or le plan d'action devrait être une co-construction...

La Direction finit par céder, de mauvaise grâce, nous disant que de toute façon, la direction générale reviendra sur cette décision en 2018.....

4) Points sur les accidents de travail, trajets, absentéisme et maladies

Point sur les accidents de travail et arrêts maladie:

La direction nous noie de chiffres parfois copiés-collés...donc erronés. Vos élèves cgt demandent à la direction de nous livrer une analyse fine des données avec des propositionsen clair, un Plan de prévention

Devant l'augmentation des arrêts maladie >10 Jours, vos élèves CGT CHSCT demandent une présentation détaillée de la durée de ces arrêts, pouvant aller de plusieurs semaines à des mois ou des années.

Nous demandons également des chiffres site par site.

5) Points divers :

Dernier point: nous ne faisons malheureusement qu'aborder la question GDD sous l'angle des formateurs occasionnels qui ont souhaité mettre fin à leur mission du fait de la médiocrité manifeste du dernier module NCAC

*Si vous souhaitez adhérer à notre syndicat contacter les militants
ou imprimez l'exemplaire du bulletin d'Adhésion 2017
que nous vous proposons ci-dessous.*



Bulletin d'Adhésion CGT Pôle emploi Basse-Normandie Année 2017

Nom : Prénom :

Adresse :

Site, Service, Unité :

Tel : E-Mail :@

A retourner auprès du militant de votre choix